



Solidarité  
RENOUVELABLES

## // COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 janvier 2023

### **La filière prend acte de l'annulation par le Conseil d'Etat de l'arrêté qui mettait en œuvre la révision des contrats solaires**

Dans une décision du 27 janvier 2023, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du 26 octobre 2021 relatif à la révision de certains contrats de soutien à la production d'électricité d'origine photovoltaïque prévue par la loi de finances pour 2021.

La filière solaire – ENERPLAN, le Syndicat des énergies renouvelables et Solidarité Renouvelables – prend acte de cette décision et va analyser les impacts de celle-ci pour les producteurs concernés et pour la filière.

#### **Contact presse ENERPLAN :**

Martine LAUSSEURE (AGM communications)  
[media@amgpresse.com](mailto:media@amgpresse.com) / [martine@lausseure.com](mailto:martine@lausseure.com)  
06 15 02 82 60

#### **Contact presse SER :**

Quitterie VINCENT  
[service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr)  
06 33 31 03 73

#### **Contact presse Solidarité Renouvelables :**

Grégory MARGAIN  
[association@solidariterenouvelables.org](mailto:association@solidariterenouvelables.org)  
07 86 11 37 10